



Novembre 2021

Inform. Mobiliser pour résister. Revendiquer et reconquérir

GROUPE DE TRAVAIL DU 12 OCTOBRE 2021
**ACCOMPAGNEMENT ET FORMATION
DES AGENTS PUBLICS AFIN DE FAVORISER
LEUR ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE.**

Un projet de décret est en cours, et concerne les 3 versants de la Fonction publique avec un champ très large qui comprend les fonctionnaires et contractuels avec une réponse attendue pour intégrer les ouvriers d'état.

Dans ses propos liminaires, **FO Fonctionnaires** s'est réjoui de



l'apparition de nouveaux droits pour les personnels mais a rappelé le contexte anxiogène des réformes, des suppressions de postes et de restrictions budgétaires subis par ces mêmes personnels.

Les nouveaux droits sont :

- Un accompagnement personnalisé
- Une période d'immersion professionnelle
- Le renforcement pour certains agents des congés de formation professionnelle
- L'accès pour certains agents au congé de transition professionnelle.

Il est donc essentiel que ces droits soient réels et que ce projet de décret soit accompagné de moyens tant humains que financiers au regard de l'ambition affichée par l'administration...

Par ailleurs, si ce décret doit permettre une évolution professionnelle, celle-ci doit s'accompagner d'une politique générale ambitieuse sur le devenir de la Fonction publique et notamment en matière de ressources humaines.

Par ailleurs, **FO Fonctionnaires** a regretté l'absence de bilan sur le CPF ainsi que sur les acteurs qui accompagnent et mettent en œuvre la formation professionnelle.

La DGAFP nous a répondu partiellement mais a apporté un éclairage essentiel : ce projet ne sera pas accompagné d'un budget spécifique !



Il est donc difficile de partager l'enthousiasme affiché de l'administration lorsqu'on apprend que ce projet n'est pas budgétisé d'une part, mais qu'en outre, les personnels ont énormément de mal à mobiliser leur CPF d'autre part.

Cela implique pour beaucoup d'agents des pertes financières lorsqu'ils décident de suivre des formations.

L'administration est restée sourde à nos alertes sur la réalité du terrain et sur le contexte en poursuivant inexorablement la présentation de son projet.

Grâce à la vigilance de **FO Fonctionnaires**, nous avons pu faire écrire à l'administration qu'il ne pourrait y avoir de perte financière pour les agents dans le cadre de la formation professionnelle.

Le traitement et le régime indemnitaire seront donc préservés à 100 % sauf dans le cadre de la transition professionnelle.

Ce premier groupe de travail sur le sujet sera suivi d'un rendez-vous, **FO Fonctionnaires** veillera à ce que ces nouveaux droits soient bien une réalité et non une possibilité inaccessible

**TRANSFERT DES MISSIONS DE
LIQUIDATION DES TAXES D'URBANISME**
**TRANSFERT VERS LA DGFIP MAIS AVEC DES GAINS
SUBSTANTIELS AU PASSAGE... COMME D'HAB !**

Le transfert des taxes d'urbanisme du Ministère Transition écologique & Transports » entre septembre 2022 et septembre 2024, vers la DGFIP, va concerner 501 emplois. Mais, car il y a toujours un mais, « suite à une réingénierie des processus, l'administration ne transférera que 290 ETP à la DGFIP » (soit un gain de 211 emplois!).

Dans son compte-rendu du comité de suivi du transfert de ces taxes du 18 octobre, auquel vous pouvez accéder [ici](#), les représentants de la fédération **FO FEET**¹, concluent sur ces mots : « L'accueil des agents dans les services de la DGFIP va se faire dans un contexte chaotique et instable. En effet, cette administration est en profonde réorganisation, structurelle et géographique, au travers de ce qu'elle nomme le nouveau réseau de proximité (NRP). Ainsi telle mission exercée aujourd'hui à tel endroit, le sera probablement "un peu" plus loin, car la notion de proximité retenue par l'administration ne correspond pas du tout à la nôtre. Les façons de réaliser les missions seront aussi à n'en pas douter, grandement "rénovées"... Les Services ou Centres des impôts fonciers, au contraire de ce qui est soutenu, ne sont pas en reste eu égard aux conditions dégradées dans l'exercice des missions »

1 Fédération Equipement, Environnement, Transports, Services